

TECHNOLOGIES URBANIMMERSIVE INC.

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT  
(ANNEXE 51-102A3)

1. **Dénomination et adresse de la société**

Technologies Urbanimmersive Inc., anciennement Capital UI Inc. (la « Société »)  
3899, Autoroute des Laurentides Est, Suite 203  
Laval, Québec  
H7L 3H7

2. **Date du changement important**

4 octobre 2012 et 5 octobre 2012.

3. **Communiqué**

Le communiqué ci-joint à l'Annexe «A » a été diffusé par l'entremise de CNW le 4 octobre 2012 et déposé sur le *Système électronique de données, d'analyse et de recherche* (SEDAR).

4. **Résumé du changement important**

Le 4 octobre 2012, la Société a annoncé la conclusion de l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation d'Urbanimmersive Inc. ainsi que son placement privé concomitant d'un total de \$2 500 000.

Le 5 octobre 2012, le nom de la société a été changé de Capital UI Inc. à Technologies Urbanimmersive Inc.

5. **Description circonstanciée du changement important**

Pour une description circonstanciée du changement important, veuillez-vous référer à la copie du communiqué reproduite à l'annexe « A » ci-jointe.

6. **Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102**

Non applicable.

7. **Information omise**

Non applicable.

8. **Membre de la haute direction**

Ghislain Lemire  
Président et Chef de la direction  
Téléphone: (514) 394-7820

9. **Date de la déclaration**

Le 12 octobre 2012.

**Annexe « A »  
Communiqué**

**NE PAS DISTRIBUER AUX FILS DE PRESSE AMÉRICAINS**  
**NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS**

UI CAPITAL

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**BOURSE DE CROISSANCE TSX - SYMBOLE BOURSIER - UI.P**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**UI CAPITAL INC. ANNONCE LA CONCLUSION DE SON OPÉRATION ADMISSIBLE  
VISANT L'ACQUISITION D'URBANIMMERSIVE INC. AINSI QUE LE PLACEMENT  
PRIVÉ CONCOMITANT**

**Montréal, le 4 octobre, 2012** - UI Capital Inc. (« UI » ou la « Société »), une société de capital de démarrage, annonce aujourd'hui la conclusion de l'acquisition (l'« Acquisition ») de toutes les actions émises et en circulation d'Urbanimmersive Inc. (« Urbanimmersive »), ainsi que son placement privé concomitant d'un total de \$2 500 000 (le « Placement »). L'Acquisition constitue l'opération admissible (l'« Opération Admissible ») en vertu de la Politique 2.4 de la Bourse de Croissance TSX (la «TSXV »). La Société changera son nom à Technologies Urbanimmersive Inc.

« Nous sommes heureux de conclure l'Acquisition avec UI » a exprimé Ghislain Lemire, Président et Chef de la Direction d'Urbanimmersive. «Les fonds provenant du Placement nous permettront d'accélérer la commercialisation de notre suite de produits AVU3D™ ainsi que de maintenir nos initiatives de recherche et développement. Nos efforts de ventes et marketing sont très prometteurs et il nous tarde de saisir les opportunités qui s'offrent à nous. »

**Acquisition**

La Société a acquis, lors de l'Opération Admissible, la totalité des actions et débentures d'Urbanimmersive en échange de l'émission d'un total de 8 311 441 actions ordinaires de la Société (les « Actions Ordinaires ») à un prix de 0,75\$ par Action Ordinaire pour un montant total de 6 233 580\$.

**Le Placement**

Le Placement d'un montant de 2 225 000\$ a été souscrit par des investisseurs qualifiés et autres acheteurs exemptés. Par ailleurs, un montant total de 275 000\$ à titre de reçus de souscription a été souscrit par James McDonald, Président du Conseil d'Administration de la Société ainsi que par Daniel Robidoux, administrateur de la Société. Ainsi, le produit brut total du Placement s'élève à 2 500 000\$.

Desjardins Marché des capitaux (le « Placeur ») a agi à titre de placeur pour compte de la Société lors du Placement. Le Placeur a reçu une commission en espèces de 168 250\$ et s'est vu attribué, à titre de compensation, des options exerçables pour acheter 333 333 Actions Ordinaires à un prix d'exercice de 0,75\$ par action pour une période de 24 mois se terminant le 4 octobre 2014.

Par ailleurs, la Société a obtenu, le 1<sup>er</sup> octobre 2012, une décision anticipée favorable de Revenu Québec selon laquelle la Société est admissible au Régime d'épargne-actions II en tant que Société émettrice. Par conséquent, les Actions Ordinaires acquises par un fonds de placement collectif, devant être émises par la Société relativement au Placement, sont éligibles au Régime d'épargne-actions II.

### **Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration de la Société se compose de Ghislain Lemire, Louis Tanguay, Pierre Plamondon, Daniel Robidoux, Olivier Vincent et James McDonald.

Lors de l'Opération Admissible des options d'achat ont été consenties à Daniel Robidoux permettant d'acheter 150 000 Actions Ordinaires au prix de l'émission à titre de compensation pour des services de consultation fournis à Urbanimmersive.

### **Autre**

La conclusion de l'Opération Admissible et du Placement ont reçu l'approbation conditionnelle de la TSXV et est sujet à l'approbation finale de la TSXV, dont l'obtention est anticipée suivant le dépôt des documents requis. La négociation en bourse des Actions Ordinaires a été suspendue. La négociation en bourse des Actions Ordinaires sous le symbole « UI » devrait reprendre suivant le bulletin d'acceptation finale de la TSXV.

L'Opération Admissible et le Placement sont plus amplement décrits dans le communiqué de presse de la Société en date du 26 septembre 2012, disponibles sous le profil SEDAR de la Société au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Suivant l'Acquisition et le Placement, 13 464 775 Actions Ordinaires sont émises et en circulation.

### **À propos d'Urbanimmersive**

Urbanimmersive fournit des solutions 3D de ventes et de marketing axées sur le marché de l'immobilier. Sa technologie émulative en instance de brevet, produit des environnements immersifs 3D à bas coûts, et ce à partir de photographies ou de dessins numériques. Ceci permet à divers intervenants de se rejoindre en ligne et d'interagir dans des lieux virtuels 3D directement via l'Internet, par le biais de leurs ordinateurs, leurs tablettes ou encore de leurs téléphones intelligents. Les mécaniques de jeux intégrés aux environnements 3D permettent d'accélérer la conversion de visiteurs anonymes en clients profilés, tout en offrant une plateforme de marketing ciblée pour les annonceurs. Des tableaux de bord analytiques basés sur le web permettent de visionner les activités des visiteurs en temps réel et d'avoir accès à l'analyse

de leur comportement, le tout en bénéficiant d'une connexion en ligne rapide, permettant par le fait même d'accélérer le processus de vente. En outre, Urbanimmersive rejoint d'autres opportunités de marchés en octroyant des licences de sa suite complète de logiciels AVU3D<sup>MC</sup> aux revendeurs et partenaires qui sont bien établis dans des secteurs tels que la gestion d'actifs et bâtiments, la formation et les jeux sérieux. Le siège social d'Urbanimmersive est situé à Laval, au Québec.

### **Mise en Garde relative aux Déclarations Prospectives**

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont de nature prospective et, à ce titre, sont assujetties à d'importants risques, incertitudes et hypothèses. En particulier, UI a présumé, entre autres, que l'Opération Admissible proposée et le placement privé recevront l'approbation finale de la TSXV. Les résultats ou événements dont il est question dans ces déclarations prospectives pourraient différer sensiblement des résultats ou événements réels. C'est pourquoi le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives. Pour plus de détails sur certains de ces facteurs de risque et hypothèses ou d'autres éléments, les lecteurs sont invités à se référer à la circulaire de sollicitation de procuration de la direction d'UI daté du 29 février 2012, déposée auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué reflètent nos attentes en date des présentes. Nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre des déclarations prospectives.

\* \* \*

*Ce communiqué de nouvelles ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis ou à toute personne des États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du United States Securities Act de 1933 tel que modifié, ou les lois des valeurs mobilières de tout état des États-Unis d'Amérique et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis d'Amérique ou de ses territoires ou possessions, sauf en vertu d'une exception.*

***La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.***

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:

Urbanimmersive:

Ghislain Lemire, président et CEO 514-394-7820 ou ghislainlemire@urbanimmersive.com